



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Comment se connecter à TELEPAC en 2023

Pour accéder au site TELEPAC, tapez sur n'importe quel moteur de recherche le mot TELEPAC et sélectionnez l'adresse :  
[www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Pour tout renseignement :

Assistance téléphonique au **0800 221 371** (appel gratuit depuis poste fixe)

- Si votre compte est déjà créé, munissez vous de votre numéro pacage et de votre mot de passe personnel (valable 6 mois)
- Si vous avez perdu votre mot de passe ou si vous vous connectez pour la 1ère fois, munissez vous de votre numéro Pacage et de votre code Télépac (courrier reçu en novembre 2022)
- Si vous avez perdu ce courrier vous pouvez contacter la DDTM au 02 31 43 15 88

Je télédéclare  
mes aides **telepac** sur  
[telepac.agriculture.gouv.fr](http://telepac.agriculture.gouv.fr)

## Vous vous êtes déjà connecté à Telepac

Saisissez votre numéro pacage et le **mot de passe personnel** choisi pour la campagne antérieure et cliquez sur **Connexion**

Votre mot de passe est à **conserver soigneusement**, car il vous permet de vous connecter ultérieurement.

## Créer un compte ou Mot de passe perdu :

### Etape 1

Cliquez directement sur « **Créer un compte ou mot de passe perdu** »

### Etape 2

Saisissez vos informations personnelles et cliquez sur « **Valider** »  
**Le code télépac à utiliser est celui qui vous a été communiqué par courrier reçu en novembre 2022.**

### Etape 3

Pour sécuriser l'accès à votre compte Télépac, il vous est demandé d'indiquer  **votre propre mot de passe et de le confirmer.**  
Puis de le conserver soigneusement **pour vous connecter ultérieurement.**